Jean-Baptiste André Godin à Jules Gaillard, 17 décembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)
Collation2 p. (455r, 456v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Gaillard, 17 décembre 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51405

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction17 décembre 1883
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGaillard, Jules (1847-1933)
Lieu de destination74, rue Saint-Lazare, Paris

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Jules Gaillard du 5 décembre 1883. Godin félicite Gaillard de son intervention à la Chambre des députés sur la question de l'arbitrage et la paix entre les nations. Il lui annonce qu'il veut contribuer à réunir les personnes souhaitant propager les idées d'arbitrage, de désarmement et de paix universels, et il lui demande s'il veut s'associer au mouvement.
NotesLe 10 décembre 1883, le député Jules Gaillard propose à la tribune de la Chambre des députés de soumettre à un arbitrage le conflit franco-chinois (voir en ligne : https://www.retronews.fr/journal/journal-des-debats-politiques-et-litteraires/11-decembre-1883/134/707755/2, consulté le 18 septembre 2023) ; l'événement est commenté par le journal *Le Devoir* le 23 décembre 1883 (en ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/804/80/832/0/0, consulté le 18 septembre 2023).
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La fin de la formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées.
- Sur le folio 456v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à Jules Gaillard du 17 décembre 1883 et la lettre de Godin à Wladimir Gagneur du 17 décembre 1883.

Mots-clés

Pacifisme
Personnes citéesAssemblée nationale (France)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51405?context=pdf

455

Genève 1er X bre 03

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre amicale lettre du 5 cb et j'ai vu avec beaucoup de satisfaction que vous n'avez pas craint d'affronter le mauvais vouloir de la Chambre pour poser devant elle la question d'arbitrage qui est un acheminement à l'organisation de la paix parmi les nations.

Il est étrange de voir des hommes comme le Président de la Chambre sacrifier tous les principes aux commandes de leur position individuelle.

Il ne faut pas que les hommes de foi et de conviction tombent dans les mêmes fautes et je vous félicite de votre attitude en ces circonstances.

Un mouvement très vaste encore s'établit en Europe entre les hommes qui considèrent la guerre comme le plus grand fléau des nations.

M. Gaillard, Député de Neuchâtel.

Fichier i

Paris 17 8bre 93

Mon cher Gagneur.

Je vous envoie, par ce courrier, une centaine de mes biographies de la galerie : "Les hommes d'aujourd'hui", puisque vous pouvez mieux que moi en tirer parti.

Je ne serais, du reste, guère disposé à faire rentrer la même chose, car je trouve la composition trop peu réussie.

Bien cordialement à vous.

Caran

Je serais heureux pour ma part de contribuer à grouper en France les hommes de bonne volonté pour travailler à la propagation des idées d'arbitrage, de désarmement et de paix universels.

Comptez-vous à faire partie de ce concert ? Je serais très-heureux de votre participation.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assu-